

Service : Environnement
Bureau : Espaces naturels, forêt, chasse
Affaire suivie par : Christine DODAT
Tél : 04 70 48 77 55
Courriel : christine.dodat@allier.gouv.fr

Yzeure, le 14 MARS 2024

Participation du public - Motif de la décision

Extension de la chasse du sanglier du 1^{er} avril à 31 mai pour la protection des semis

Le projet d'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la saison cynégétique 2023-2024 a été modifié pour étendre la chasse du sanglier du 1^{er} avril au 31 mai 2024 pour la protection des semis dans le département de l'Allier. A l'issue de la période de consultation, aucune remarque n'a été formulée.

Le projet d'arrêté préfectoral modificatif relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de l'Allier peut être signé en l'état.


Nicolas HARDOUIN
Directeur Départemental
des Territoires